

La communauté de communes du Pays Gentiane rouvre ses déchetteries de CONDAT et RIOM-ES-MONTAGNES à partir du mardi 5 mai.

En cette période de confinement et afin de lutter au mieux contre la propagation du COVID 19, Les déplacements en déchetterie doivent rester exceptionnels !

Aussi nous comptons sur la responsabilité de chacun, il ne servira à rien de s'y précipiter.

HORAIRES:

Accès des particuliers :

Mardi et Jeudi de 14h00 à 17h00

Accès réservé aux professionnels :

Mercredi de 14h00 à 17h00

Les déchetteries sont réservées aux habitants du Pays Gentiane, nos agents pourront demander un justificatif de domicile.

Il convient de se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case n°2 « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité » et en ajoutant de manière manuscrite : « déplacement en déchetterie ».

Chacun veillera à organiser le tri des déchets chez lui et dans le véhicule afin d'optimiser le temps de présence et de déplacement sur site.

Les visiteurs devront veiller à leur protection individuelle (masques, gel, gants...) et respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

Il ne sera autorisé qu'un seul visiteur sur le quai en même temps, les agents veilleront à la circulation, merci de respecter leurs consignes. Le portail sera donc fermé et les véhicules devront attendre que le gardien vienne leur ouvrir.

Un seul passage par semaine est autorisé pour les particuliers, dans la limite de 2m3.

Les jours et horaires d'ouverture sont susceptibles de modification en fonction des nécessités de service et de la capacité de nos partenaires à enlever et traiter en toute sécurité les déchets déposés.

Des contrôles de Gendarmerie seront régulièrement organisés afin de garantir la sécurité de chacun.